



Océan Atlantique

NOS PROJETS PHARES
RÉGIONAUX

L'AFD AU SERVICE DE LA MUTUALISATION RÉGIONALE DANS LA CARAÏBE ET LE PLATEAU DES GUYANES

Dans une région marquée par des défis régionaux partagés, l'AFD s'engage pour renforcer l'intégration régionale des Outre-mer et encourager une approche collective. À travers sa direction régionale océan Atlantique, elle intervient dans seize territoires : des collectivités ultramarines françaises (Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélemy, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon), trois États étrangers (Haïti, République dominicaine, Suriname), dotés d'une agence ou d'un bureau local et sept États couverts à partir de sa Direction Régionale en Martinique.

Cette région, riche d'une biodiversité exceptionnelle, est également l'une des plus exposées aux effets du

changement climatique. Elle fait face à de fortes inégalités économiques et sociales, ainsi qu'à des vulnérabilités sanitaires et environnementales. C'est pourquoi l'AFD promeut une logique de développement régional de bassin à partir des collectivités ultramarines françaises, afin de favoriser les échanges entre territoires, mutualiser les connaissances et renforcer les coopérations.

Cette dynamique régionale vise à proposer des réponses intégrées et durables, en s'appuyant sur des partenariats locaux et régionaux. L'objectif est clair : mieux prendre en compte les défis communs de ces territoires et contribuer, ensemble, à l'amélioration des conditions de vie des populations du bassin.

LEXIQUE



Prêt non-souverain

Les prêts dits « non souverains » s'adressent à des collectivités locales ou établissements publics, sans garantie des États. L'AFD accorde aussi des prêts à des entreprises du secteur privé en charge de missions de service public.



Subvention de l'Etat français

Le programme 209 est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Ce programme est au cœur de la politique de développement de la France qui participe à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Une partie des fonds issus du programme 209 est gérée par l'AFD, notamment la Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi de projets (FAPS).



FEXTE : Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences

Ce fonds, sous la responsabilité du Ministère de l'Économie et des Finances, finance des programmes de coopération technique et des études de préparation de projet. Il est destiné à répondre aux demandes et besoins d'expertise française des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement (au sens du Comité d'aide au développement de l'OCDE) dans lesquels l'AFD est autorisée à intervenir, tout en contribuant à leur développement durable.



Subvention déléguée de l'Union européenne

Il s'agit d'un financement accordé par l'Union européenne à l'AFD dans le cadre d'un accord de gestion indirecte, par lequel la Commission européenne délègue à l'Agence la mise en œuvre de certains fonds européens. L'AFD utilise alors ses propres procédures pour financer et suivre des projets conformes aux priorités et aux exigences fixées par l'UE.



FOM : Fonds Outre-mer

Ces subventions du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer mises en œuvre par l'AFD apportent un appui technique ou de gestion pour renforcer les maîtrises d'ouvrage publiques locales afin de soutenir leurs projets d'investissement dans les infrastructures publiques, l'énergie, l'environnement. Le FOM peut également appuyer la coopération régionale à partir des collectivités ultramarines françaises.

PARTENARIAT AVEC LA CARIBBEAN DEVELOPMENT BANK (CDB)

Partenaire historique de l'AFD dans la région, la CDB finance grâce à deux lignes de crédit d'un total de 83 millions d'USD des projets à forts impacts pour la lutte contre le changement climatique et l'égalité femmes-hommes. La deuxième ligne de crédit de 50 millions d'USD est accompagnée d'une subvention sur fonds délégués de l'Union Européenne pour financer de l'assistance technique, des actions de sensibilisation et des études pour la définition de la stratégie biodiversité de la CDB. Des subventions directes pourront être également réalisées dans les secteurs jugés prioritaires tels que l'agriculture durable et la sécurité alimentaire.



Type de solution
**Prêt non-souverain accompagné
d'une subvention déléguée de l'Union
européenne**



Partenaires
CDB



Localisation
Bassin caribéen



© Batou Digital / AFD

FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE ODD DE LA DEVELOPMENT BANK OF JAMAICA (DBJ)

Nouveau partenaire de l'AFD dans la région, l'AFD finance la stratégie ODD de la DBJ grâce à un prêt accompagné de subventions. Le projet vise à mettre en place des actions genre, climat et de soutien à la DBJ dans sa stratégie de renforcement de capacités dans des secteurs jusqu'alors sous-financés tels que l'agriculture, la santé et l'éducation.



© Josué Azor



Type de solution
Prêt accompagné d'une FAPS



Partenaires
DBJ



Localisation
Jamaïque

VERDIR LE SYSTÈME FINANCIER

Ce programme en deux phases a pour objectif d'accompagner les banques centrales dans l'intégration des risques climatiques dans la supervision des risques financiers. La première phase sert à établir un état des lieux de l'acculturation des banques aux risques climatiques dans leurs procédures. La deuxième phase sera la cartographie de ces risques pour l'amélioration des politiques publiques et de la stabilité du système financier.



Types de solution

FAPS et subvention déléguée de l'Union européenne



Partenaires

BOJ (Bank of Jamaica), ECCB (Eastern Caribbean Central Bank) et la BCRD (Banco Central Republica Dominica)



Localisation

Bassin caribéen

MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES DANS LES FORÊTS POUR LES COMMUNAUTÉS DU GUYANA ET DU SURINAME

Ce programme financé à hauteur de 10 millions d'euros a pour objectif de préserver les forêts et les ressources naturelles du Guyana et du Suriname. Pour y parvenir, il vise à renforcer la gouvernance institutionnelle — en particulier au Suriname — et à développer les capacités des communautés locales pour une gestion durable des ressources forestières. Le projet soutient également la mise en place de moyens de subsistance durables pour les communautés forestières, en accord avec les objectifs de préservation de la nature.



Types de solution

Subvention déléguée de l'Union européenne



Partenaires

Foundation for Forest Management and Production Control in Suriname (SBB) et le WWF Guianas



Localisation

Bassin hydrographique supérieur du Fleuve Suriname et le district de Para au Suriname ; Régions 2, 9 et 10 au Guyana



SOUTIEN À L'AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE CARIBÉENNE (CARPHA)

Grâce à une subvention de 1,5 million d'euros accordée en 2018 à la CARPHA, des avancées notables sont enregistrées dans le renforcement de la sécurité sanitaire régionale. Le projet permet de progresser dans la lutte contre les maladies non transmissibles, d'améliorer les systèmes de surveillance numérique en santé publique et de favoriser les partenariats interrégionaux, notamment avec des institutions françaises telles que l'Agence Régionale de Santé et le Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique.



Type de solution
Subvention de l'Etat français



Partenaires
CARPHA



Localisation
Pays-membres du CARICOM

ANALYSE DES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS DES PATIENTS INTERNATIONAUX À L'INSTITUT CARIBÉEN D'IMAGERIE NUCLÉAIRE (ICIN) DE MARTINIQUE

L'AFD finance, à hauteur de 200 000 euros, une étude de faisabilité ayant pour objectif principal d'évaluer les possibilités de développement de l'accès des patients internationaux à l'ICIN en Martinique, à travers la mise en place d'une filière intégrée. Cette initiative vise à offrir aux patients de la Caraïbe un accès à des soins de santé de qualité, tout en contribuant à dynamiser le tourisme médical dans la région.



Type de solution
Subvention FOM



Partenaires
Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique (CHUM)



Localisation
Martinique

DÉPLOIEMENT DE LA TECHNOLOGIE DES FILTRES PLANTÉS DE VÉGÉTAUX (CARIBSAN II)

Le projet CARIBSAN II (subvention de 3 millions d'euros) vise à valoriser l'utilisation de filtres plantés de végétaux comme solution de traitement des eaux usées. Cette technique, à la fois climato-résiliente, adaptée aux conditions tropicales et économiquement viable, contribue à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel local. En s'appuyant sur les retours d'expérience de la Martinique et de la Guadeloupe, le projet vise à construire trois stations pilotes à Sainte-Lucie, à la Dominique et à Cuba. Il encourage ainsi une adoption progressive de cette méthode d'assainissement à l'échelle de la Caraïbe.



Types de solution
Subvention de l'Etat français



Partenaires
Office de l'Eau de Martinique (ODE)



Localisation
Sainte-Lucie, Dominique et Cuba

RECYCLE OECS

Le projet Recycle OECS (subvention de 2,5 millions d'euros) s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Zéro déchet dans les Caraïbes » portée par l'Union européenne, qui encourage la réduction de la production de déchets et l'adoption de meilleures pratiques en matière de gestion des déchets. Dans cette perspective, un modèle théorique de séparation, de collecte et de traitement des déchets plastiques a été développé. Deux projets pilotes, conformes à ce modèle, ont été mis en œuvre à Grenade et à la Dominique pour en démontrer la faisabilité et l'efficacité.



Types de solution
Subvention déléguée de l'Union européenne



Partenaires
Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO)



Localisation
Sainte-Lucie, Grenade, Saint-Vincent et les Grenadines et la Dominique

PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES MANGROVES DE LA CARAÏBE

La mangrove joue un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, notamment par sa capacité à capturer le carbone, à limiter l'érosion côtière et à atténuer les effets des catastrophes naturelles. Elle constitue également un habitat précieux pour la biodiversité marine et terrestre. Ce financement (de 5,5 millions d'euros au total) permet de soutenir des actions communautaires de restauration et de conservation des mangroves dans la Caraïbe orientale sur six sites pilotes, tout en encourageant une gestion durable de ces écosystèmes à l'échelle régionale.



Type de solution
Subvention de l'Etat français et du Fonds français pour l'environnement mondial



Partenaires
Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO)



Localisation
Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Grenade



INITIATIVE RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE SARGASSES

Confié à Expertise France, ce projet régional de lutte contre les sargasses rassemble les territoires français d'outre-mer et les États de la Caraïbe concernés par ce fléau récurrent depuis une dizaine d'années. Jusqu'à présent, les initiatives mises en œuvre sont restées fragmentées, sans véritable coordination régionale ni mutualisation des connaissances et des bonnes pratiques. Une subvention de 8 millions d'euros accordée par l'AFD à Expertise France permet désormais d'aborder les multiples dimensions du phénomène : recherche scientifique, systèmes de détection et de suivi en mer, protection des littoraux et des écosystèmes, ainsi que collecte et valorisation des algues.



Type de solution

Subvention de l'Etat français déléguée à Expertise France



Partenaires

Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), entreprises, laboratoires et centres de recherche des filières de gestion et de valorisation des sargasses



Localisation

Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, République dominicaine, Belize, Mexique, Guadeloupe, Martinique

SUBVENTION À LA PLATEFORME D'INTERVENTION RÉGIONALE DES AMÉRIQUES ET CARAÏBES (PIRAC) DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Dans la région Caraïbes, ce projet de 4,5 millions d'euros renforce la gestion des risques de catastrophe en favorisant la production et le partage des connaissances. Des formations ciblées sont menées auprès de formateurs et d'acteurs de terrain sur des thématiques telles que les premiers secours, la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, la gestion des épidémies ou encore les interventions en milieu aquatique. La PIRAC prévoit également de déployer un programme éducatif à destination des enseignants et des élèves à la Dominique et en République dominicaine, afin de renforcer la culture du risque dès le plus jeune âge. Au total, environ 1,4 million de personnes dans la région devraient bénéficier de ces actions.



Type de solution

Subvention de l'Etat français



Partenaires

Croix-Rouge française



Localisation

Bassin caribéen



Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en oeuvre la politique de la France en matière d'investissement durable et de solidarité à l'internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Du côté des autres, pour un monde en commun.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

DIRECTION RÉGIONALE OCÉAN ATLANTIQUE

Immeuble Cascades III
1, place François Mitterrand
97200 Fort-de-France - MARTINIQUE
Tél : (+596) 5.96.59.44.73

 Agence française de développement dans les Caraïbes-Guyanes

SIÈGE

5, rue Roland Barthes – 75012 Paris – France
Tél : (+33) 1.53.44.31.31  afd.fr